

CONDITIONS RELATIVES À LA CAMPAGNE D'ATTRIBUTION DU BONUS MINTOS – BWVB 2026

Date de la version : 24.08.2026

1. Les termes commençant par une majuscule utilisés par les présentes ont la même signification que ceux définis dans les [Conditions générales de la plateforme d'investissement Mintos](#).
2. Mintos a le droit de déterminer, à sa seule discrétion, quels sont les investisseurs éligibles aux bonus mentionnés dans les présentes conditions d'attribution du bonus, ainsi que la durée de l'offre de bonus, y compris ses dates de début et de fin, ainsi que les bonus supplémentaires, le cas échéant.
3. Seuls les Investisseurs qui reçoivent une offre de bonus de la part de Mintos par e-mail et/ou sur la Plateforme, ou via l'un des partenaires actifs affiliés à Mintos qui redirigent les Investisseurs vers le site web de Mintos, et qui s'inscrivent avec le code INVEST26, peuvent bénéficier du bonus. Les Investisseurs qui ont détenu un compte Mintos au cours des 12 mois précédant la campagne d'attribution du bonus stipulée dans la clause 4 ne peuvent pas prétendre au bonus dans le cadre des présentes conditions.
4. L'inscription et l'investissement sur la Plateforme doivent être effectués pendant la campagne d'attribution du bonus, à savoir du 24.08.2026 au 30.09.2026, conformément aux conditions énumérées dans l'offre de Mintos ou dans l'offre d'affiliation en cours dédiée de Mintos. Les inscriptions et les montants investis sur la Plateforme avant la date de début de la campagne d'attribution du bonus, ou les montants réinvestis pendant la durée de l'offre de bonus, ne donnent pas droit au bonus et ne sont pas pris en compte dans son calcul.
5. L'Investisseur reçoit un bonus unique (ci-après dénommé « Bonus fixe ») basé sur les investissements du principal restant (y compris les paiements en attente, le cas échéant), en EUR ou l'équivalent en EUR dans d'autres devises, sur la Plateforme dans les instruments financiers détenus par l'Investisseur au cours de la période fixée dans l'offre de bonus de Mintos.
6. Pour être admissible au Bonus fixe, l'Investisseur doit investir dans au moins l'un des produits éligibles suivants disponibles sur la Plateforme : Prêts, ETF, Actions, Obligations, ETP crypto ou Biens immobiliers. Conformément aux présentes conditions relatives au bonus, il n'est pas autorisé d'investir dans Smart Cash de Mintos.
7. Le Bonus fixe est calculé sur la base du capital investi restant dû à la fin de la journée du 30.09.2026 (ci-après dénommée « Date de fin de la campagne »). Pour éviter toute ambiguïté, le niveau de bonus est fixé à la Date de fin de la campagne, et l'Investisseur ne peut prétendre qu'au bonus correspondant au niveau atteint à la Date de fin de la campagne. L'augmentation du capital investi restant dû après la Date de fin de la campagne ne donne pas droit à l'Investisseur à un bonus plus élevé. Par ailleurs, toute diminution ou tout manquement à maintenir le capital investi restant dû après la Date de fin de la campagne n'entraîne pas le passage de l'Investisseur à un niveau de bonus inférieur, mais est soumis aux dispositions de la clause 8.

7.1. seuls les investissements qui ont été dûment exécutés sur la Plateforme avant la fin de la journée du 30.09.2026 sont pris en compte pour calculer le bonus. Les investissements dans des instruments financiers, notamment les Obligations et l'Immobilier, sans que cette liste soit limitative, réservés ou en attente d'exécution à ladite date ne sont pas pris en compte dans le calcul du Bonus fixe, quelle que soit la date à laquelle ils sont exécutés ultérieurement.

7.2. Le principal investi en cours correspond au montant effectivement investi après déduction de l'ensemble des coûts ou frais liés à cet investissement, y compris, sans s'y limiter, les primes versées lors de l'acquisition. Ces coûts ou frais ne seront pas pris en compte aux fins du calcul du Bonus fixe. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'Investisseur doit s'assurer que l'encours du capital atteint le seuil en vigueur ; le montant brut engagé ou payé ne sera pas déterminant aux fins de l'éligibilité ou du calcul du bonus.

8. L'Investisseur doit maintenir le montant total de ses investissements en cours sur la Plateforme à un niveau égal ou supérieur au montant total de ses investissements en cours à la Date de fin de la campagne, et ce à tout moment jusqu'à la fin de la journée du 31.12.2026 (ci-après dénommée « Durée de détention »). Afin d'éviter toute ambiguïté, les fonds détenus sur le compte de liquidités ne sont pas considérés comme investis et ne sont pas pris en compte dans le calcul de la Durée de détention requise. En conséquence, tout remboursement de capital, tout paiement d'intérêt ou de coupon, ou autre produit reçu doivent être réinvestis dans des produits éligibles afin que le capital investi restant dû détenu par l'Investisseur à la fin de la Date de campagne continue d'être couvert. Si, à tout moment au cours de la Durée de détention, le montant du capital restant dû devient inférieur au montant de celui détenu par l'Investisseur à la Date de fin de la campagne, que ce soit en raison d'un retrait, d'un virement vers le Compte de liquidités ou pour toute autre raison, l'Investisseur perdra intégralement le droit au Bonus fixe et ne pourra prétendre à aucun Bonus d'un niveau inférieur. Il est possible d'investir dans un seul de ces produits éligibles ou dans plusieurs d'entre eux. Le Bonus fixe est structuré comme suit :
- 20,00 EUR (vingt euros) si l'encours du capital dépasse 1 500,00 EUR (mille cinq cents euros) ;
 - 35,00 EUR (trente-cinq euros) si l'investissement du principal restant dépasse 2 500,00 EUR (deux mille cinq cents euros) ;
 - 75,00 EUR (soixante-quinze euros) si l'encours du capital dépasse 5 000,00 EUR (cinq mille euros) ;
 - 175,00 EUR (cent soixante-quinze euros) si l'encours du capital dépasse 10 000,00 EUR (dix mille euros).
 - 500,00 EUR (cinq cents euros) si l'encours du capital dépasse 25 000,00 EUR (vingt-cinq mille euros) ;
9. Le Bonus fixe est versé en EUR, en une seule fois, au plus tard le 15.01.2027, sur le Compte de liquidités de l'Investisseur.
10. L'offre de bonus n'est pas cumulable avec d'autres promotions.
11. En cas de violation par l'Investisseur de l'une des dispositions des Conditions générales de la Plateforme d'investissement Mintos, Mintos se réserve le droit de suspendre à tout moment le versement du Bonus fixe.

12. Mintos est en droit, à sa seule discrétion, de prendre unilatéralement les mesures suivantes :

12.1. suspendre, résilier ou modifier unilatéralement les conditions et exigences des présentes conditions d'attribution de bonus, y compris les montants ;

12.2. modifier les présentes conditions d'attribution du bonus, avec effet immédiat et sans en avertir au préalable les Investisseurs. Les nouvelles versions des présentes conditions d'attribution du bonus sont publiées sur la Plateforme.